

DEMANDE D'ADMISSION A LA RETRAITE (ANNEXE 2)

Un exemplaire à retourner complété avant le 15 octobre 2013

Par la voie hiérarchique (sous couvert de votre inspecteur(trice) de l'Education Nationale)

Direction des services départementaux de l'Education Nationale du Nord
Division des personnels DPA6 nord
20, Boulevard de la Liberté
BP 90016 - 62021 Arras cedex

NOM : **Nom de jeune fille :**

Prénom : **Date de naissance :**

Adresse personnelle :

N° de téléphone personnel : **N° de téléphone professionnel :**

N° de sécurité sociale :

Grade : **Fonctions :**

Si directeur(trice) d'école préciser le nombre de classes dans l'école :

Percevez-vous ou avez vous déjà perçu la NBI (nouvelle bonification indiciaire) : oui non

Nom et adresse de l'établissement fréquenté à la rentrée 2013 (Préciser **obligatoirement** dans cette rubrique si vous êtes en CLM, en CLD , en disponibilité ou en détachement ou mis à disposition(ces situations entraînant une procédure et des dates de radiation des cadres particulières)

Circonscription :

je sollicite mon admission à la retraite

- (1) Pour ancienneté d'âge et de services (radiation des cadres fixée le **1er septembre 2014**)
- (1) Avec mise en paiement différée de pension (radiation des cadres fixée le **1er septembre 2014**)
- (1) Départ anticipé en qualité de parents de trois enfants au moins. (radiation des cadres fixée le **1er septembre 2014**)
(**Attention : admission à la retraite soumise à conditions**)
- (2) Autre motifs (préciser) A compter du.....

Date et signature du demandeur

Date et visa de l'inspecteur(trice) de l'Education Nationale

(1) La loi du 9 novembre 2010 a fixé la date de départ à la retraite des enseignants du premier degré au 1er septembre.

(2) Pour les cas spécifiques (retraite pour limite d'âge, retraite pour invalidité, retraite anticipée en qualité de parent d'un enfant atteint d'une invalidité supérieure ou égale à 80%...) il est vivement souhaitable de prendre contact préalablement avec le bureau des retraites.